

“ Avec Daitem, j’ai choisi des produits fiables pour assurer la sécurité de l’ensemble de mon domaine. ”

Choisir Daitem, c’est faire le choix...

- D’une marque experte de la sécurité depuis 45 ans
- D’une installation par un professionnel, expert de la sécurité et formé par la marque
- De produits Origine France Garantie, certifiés NF & A2P et garantis 5 ans
- D’une étude sur mesure pour une solution personnalisée
- D’un centre de télésurveillance certifié APSAD P3 pour un appel aux forces de l’ordre immédiat lors d’une effraction constatée (télésurveillance en option)
- D’une maintenance et d’un entretien régulier

45 ans

Marque experte



Produits certifiés*



Fabrication française*

5 ans

Garantie 5 ans*

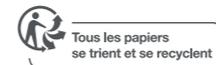


Certification n°205.08.31.
Service de télésurveillance P3 (référentiel I31)
Atal Services - Rue du Pré de l’Horme
38920 Croixes cedex
Délivrée par CNPP Cert. (www.cnpp.com)



Hager SAS / marque Daitem
SAS au capital de EUR 39365700
Siège social à Obernai (67210)
132, boulevard d’Europe
RSC Saverne TI 712 063 759

Tel. 04 76 45 32 32
daitem.fr



* Liste des produits concernés disponible auprès de votre installateur

Une marque de Hager Group

Solutions pour les éleveurs et exploitants agricoles

Concentrez-vous sur votre métier, Daitem s’occupe de votre sécurité.



Optimisez votre sécurité par zones de protection



01 Protéger les lieux de stockage

Pourquoi ?
Surveiller l'extérieur des bâtiments et protéger les stocks.

Comment ?
Grâce à un détecteur de mouvement extérieur spécial animaux auquel on associe une caméra extérieure.



Bon à savoir !

S'équiper en alarme est devenu incontournable et peut demander un budget conséquent. Des solutions de financement simples et efficaces peuvent être envisagées si vous souhaitez préserver vos liquidités et planifier vos investissements.



02 Protéger le matériel agricole

Pourquoi ?
Sécuriser les engins et outils agricoles qui restent une cible principale pour les cambrioleurs.

Comment ?
Grâce aux barrières infrarouges qui permettent de prévenir toute tentative d'intrusion avant effraction.



03 Protéger les élevages

Pourquoi ?
S'assurer que le bétail se porte bien et qu'aucun individu ne s'est introduit dans les boxes.

Comment ?
Grâce à un détecteur de mouvement extérieur spécial animaux couplé à une caméra de vidéosurveillance motorisée.



04 Protéger la marchandise

Pourquoi ?
Surveiller 24h / 24 les entrées et sorties de personnes dans la zone de vente et revenir sur les événements en cas de nécessité.

Comment ?
Grâce à un détecteur de mouvement bi-technologique et une caméra de vidéosurveillance orientée vers les étals de produits et la caisse.



Notre service technico-commercial vous accompagne pour définir une offre sur mesure répondant à vos besoins.



05 Protéger les cultures

Pourquoi ?
Éviter les intrusions et s'assurer de garder en sûreté le domaine agricole.

Comment ?
Grâce à des détecteurs de mouvement et une caméra thermique bi-spectrale.

